

PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion**Plénière** **Mardi 3 mars 2026****Président :** M. Thierry CORROYER**Présents :** MM. Stéphane BEGEL (en visio) - Gérard GEORGES – Albert GIBOULET -
Christophe GIRARDET - Michel NAGEOTTE - Thierry NAPPEY**Excusés :** MM. Michel BOURNEZ - Joël EUVRARD - Nicolas VUILLEMIN**Assistent :** M. Guillaume COLIN et Théo GRANDCLAUDE

INFORMATIONS AUX CLUBS

REGLEMENT TERRAIN IMPRATICABLE

L'impraticabilité du terrain est définie :

- soit par les critères retenus par les Lois du Jeu,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire privé,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire public pour respecter le protocole d'accord entre l'Association des Maires de France (AMF) et la FFF (Ligue et Districts).

La commission Régionale Sportive rappelle qu'il existe trois types de procédure en fonction des situations sur lesquelles s'appuyer :

- Procédure N°1 : jusqu'au vendredi 16 heures
- Procédure N°2 : le vendredi après 16 heures
- Procédure N°3 : pour les rencontres programmées en semaine doit se fier aux procédures 1&2.

De plus, nous vous rappelons qu'il existe des cas spécifiques lors des annulations de match :

1. Annulation de lever de rideau
2. Annulation générale

1- MASCULINS

1.1 – CHAMPIONNATS

R3 idverde groupe A :

Suite à la qualification du club de Gurgy pour les 8^{èmes} de finale de la Coupe Bourgogne Franche Comté et en raison du nombre de matchs en retard, la commission programme les rencontres en retard comme suit :

- **Samedi 4 avril 2026 à 17h00** : 8^{ème} de finale de la Coupe BFC : GURGY – FC SOCHAUX MONTBELIARD 2
- **Lundi 6 avril 2026 à 15h00** : MIGENNES – GURGY
- **Vendredi 1^{er} mai 2026 à 15h00** : GURGY – SENS FRANCO PORTUGAIS

R3 idverde groupe C :

Suite au tirage au sort de la Coupe Bourgogne Franche Comté, la commission programme les rencontres en retard comme suit :

- **Samedi 4 avril 2026 à 17h00** : 8^{ème} de finale de la Coupe BFC : MELLECEY MERCUREY – CA PONTARLIER
- **Samedi 4 avril 2026 à 17h00** : LE CREUSOT – NEVERS BANLAY
- **Lundi 6 avril 2026 à 15h00** : MELLECEY MERCUREY – LE CREUSOT

1.2 - REPORTS

[La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au lundi 6 avril 2026 à 15h00 :](#)

R2 Bonglet groupe C :

- 53422838 : LEVIER – CHAMPAGNOLE

R3 idverde groupe B :

- 53515836 : US DE VARENNES – CHALON 2

La commission sportive laisse la possibilité aux clubs qui le souhaitent de se mettre d'accord avec leur adversaire pour jouer en semaine avant la date programmée pour la rencontre.

1.3 – COUPE BFC

Tirage au sort des 1/8^{èmes} de finale de la Coupe Bourgogne Franche Comté qui se déroulent les samedi 4, dimanche 5 avril ou lundi 6 avril 2026 :

FC GRANDVILLARS (R1 HERBELIN)	-	FC DECIZE (R2 BONGLET)	MATCH 1
AS MAGNY (R3 IDVERDE)	-	EF VLLAGES (R2 BONGLET)	MATCH 2
AS GURGY (R3 IDVERDE)	-	FC SOCHAUX-MONTBELIARD (N3)	MATCH 3
FC MORTEAU-MONTLEBON (R1 HERBELIN)	-	FC GUEUGNON (R1 HERBELIN)	MATCH 4
AS BAUME-LES-DAMES (R2 BONGLET)	-	CHALON ACF (R2 BONGLET)	MATCH 5
STADE AUXERRE (R2 BONGLET)	-	FC POLIGNY-GRIMONT (R2 BONGLET)	MATCH 6
MACON FC (R3 IDVERDE)	-	ASPTT DIJON (N3)	MATCH 7
MELLECEY-MERCUREY (R3 IDVERDE)	-	CA PONTARLIER (N3)	MATCH 8

2- JEUNES

2.1 – CHAMPIONNATS

Match n° 55376349 : U15R2 groupe A : FC NEVERS – COSNE UCS du 28 février 2026

La commission prend connaissance du forfait déclaré du club UCS COSNE.

La commission donne match perdu au club de COSNE UCS (-1pt ; 0 but) pour en reporter le bénéfice du gain au club de FC NEVERS (3pts ; 3 buts).

Amende : 100 Euros pour forfait déclaré

Match n° 55091189 : U14R2 groupe A : FONTAINE LES DIJON – GJ AFGP 58 du 7 mars 2026

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre au samedi 18 avril 2026 à 13h45 au stade Michel Ratel à Fontaine les Dijon.

2.2 - REPORTS

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au samedi 4 avril 2026 à 15h00 :

U16R1 : LONS – ASM BELFORT

U16R2 groupe B :

Afin de permettre de jouer la rencontre de Coupe U16CA qui n'a pu se disputer en raison d'un arrêté municipal, la commission sportive décide de reporter la rencontre de la 15^{ème} journée de championnat.

La programmation sera la suivante :

- **Dimanche 29 mars 2026 à 12h30 :**
Coupe U16 Crédit Agricole : 55388343 : ES EXINCOURT – IS/SELONGEY
- **Samedi 11 avril 2026 à 15h00 :**
U16R2 : 53387644 : IS/SELONGEY – ES EXINCOURT TAILLECOURT

2.2 – COUPE U18 CREDIT AGRICOLE

Tirage au sort des 1/4 de finale de la Coupe U18 Crédit Agricole qui se déroulent le samedi 4 avril 2026 (sous réserves des procédures en cours) :

RACING BESANCON (U18 R1)	-	DIJON ASPTT (U18 R1)	MATCH 1
IS-SELONGEY FOOT (U18 R2)	-	FONTAINE-LES-DIJON (U18 R1)	MATCH 2
JURA SUD FOOT (U18 R1)	-	AJ AUXERRE (U18 R1)	MATCH 3
FC CHAMPAGNOLE (U18 R2)	-	MACON 71 (U18 R1)	MATCH 4

2.3 – COUPE U16 CREDIT AGRICOLE

Tirage au sort des 1/4 de finale de la Coupe U16 Crédit Agricole qui se déroulent le samedi 4 avril 2026 (sous réserves des procédures en cours) :

AJ AUXERRE (U15 R1)	-	DIJON FCO (U15 R1)	MATCH 1
FC VESOUL (U16 R2)	-	ASC ST-APOLLINAIRE (U16 R2)	MATCH 2
RACING BESANCON (U16 R1)	-	FC GRANDVILLARS (U16 R1)	MATCH 3
ES EXINCOURT-TALLECOURT (U16 R2) ou IS/SELONGEY FOOT (U16R2)	-	FC GUEUGNON (U16 R1)	MATCH 4

2.4 – COUPE U14 CREDIT AGRICOLE

Tirage au sort des 1/4 de finale de la Coupe U14 Crédit Agricole qui se déroulent le samedi 4 avril 2026 (sous réserves des procédures en cours) :

FC SOCHAUX-MONTBELIARD (U14 R2)	-	AJ AUXERRE (U14 R1)	MATCH 1
GJ AFGP 58 (U14 R2)	-	ES EXINCOURT-TALLECOURT (U14 R2)	MATCH 2
FC VESOUL (U14 R2)	-	CHALON FC (U14 R2)	MATCH 3
DIJON ASPTT (U14 R2)	-	FC NOLDANAIS (U14 R1)	MATCH 4

3- FEMININES

SENIORS

3.1 – CHAMPIONNAT R1F MON COURTIER ENERGIE

Match n° 53561377 : R1F Mon Courtier Energie poule A : RACING BESANCON - ST VIT du 08 mars 2026

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre en raison de la participation du club de St Vit à la Coupe Nationale Féminine Futsal au mercredi 25 mars 2026, à 20h30, au stade Malcombe 4 à Besançon.

JEUNES

3.2 – COUPE BFC FEMININE

Tirage au sort des 1/4 de finale de la Coupe Bourgogne Franche Comté Féminine qui se déroulent le samedi 14 et le dimanche 15 mars 2026 (sous réserves des procédures en cours) :

FC LOUHANS-CUISEAUX (R2F)	-	FC MONTCEAU BOURGOGNE (R1F MCE)	MATCH 1
VESOUL FC (R1F MCE)	-	US SAINT-VIT (R1F MCE)	MATCH 2
GSF HAUT DOUBS (R1F MCE)	-	AJ AUXERRE 2 (R1F MCE)	MATCH 3
DIJON UNIVERSITE CLUB (R2F)	-	IS-SELONGEY FOOTBALL (R1F MCE)	MATCH 4

Tirage au sort des 1/2 finales de la Coupe Bourgogne Franche Comté Féminine qui se déroulent le lundi 06 avril 2026 (sous réserves des procédures en cours) :

VAINQUEUR MATCH 3	-	VAINQUEUR MATCH 1	MATCH 1
VAINQUEUR MATCH 2	-	VAINQUEUR MATCH 4	MATCH 2

3.3 – COUPE BFC CA U18 FEMININE

Tirage au sort des 1/4 de finale de la Coupe U18 Féminine Crédit Agricole qui se déroulent le samedi 14 et le dimanche 15 mars 2026 (sous réserves des procédures en cours) :

AS CHATENOY-LE-ROYAL (U18 R1F)	-	FC VESOUL (U18 R1F)	MATCH 1
ARCADE FOOT – SIROD (U18)	-	ASM BELFORT FC (U18)	MATCH 2
SR CLAYETTOIS (U18 R1F)	-	US LES FINS (U18 R1F)	MATCH 3
FC MONTCEAU BOURGOGNE (U18 R1F)	-	ENT. ROUGEGOUTTE – CHEVREMONT (U18 R1F)	MATCH 4

Tirage au sort des ½ finales de la Coupe U18 Féminine Crédit Agricole qui se déroulent le lundi 06 avril 2026 (sous réserves des procédures en cours) :

VAINQUEUR MATCH 2	-	VAINQUEUR MATCH 4	MATCH 1
VAINQUEUR MATCH 3	-	VAINQUEUR MATCH 1	MATCH 2

3.4 – REPORTS

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au dimanche 15 mars 2026, à 15h00 :

R2 F groupe B :

- 53517833 : MONT SOUS VAUDREY - DYNAMO EVILLERS
- 53517847 : GJSF DU LARMONT - SOCHAUX MONTBELIARD FC
- 53517850 : AS CHEVREMONT - FC 3 CANTONS : à 14h30

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au samedi 04 avril 2026, à 17h00 :

R2 F groupe A :

- 53517370 : FC NEVERS – BESANCON FOOT

R2 F groupe B :

- 53517852 : GJSF DU LARMONT - MONT SOUS VAUDREY
- 53517849 : DYNAMO EVILLERS - GJ/GSF VAL DE CERISE
- 53517858 : CHEVREMONT – LEVIER

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au lundi 06 avril 2026, à 15h00 :

R2 F groupe A :

- 53517388 : NEVERS FC - PERLE DU JURA

R2 F groupe B :

- 53517860 : MONT SOUS VAUDREY - GJ/GSF VAL DE CERISE
- 53517857 : LEVIER - GJSF DU LARMONT

La commission décide de reporter les matchs de championnat U18 R1 F au dimanche 12 avril 2026, à 15h00 :

- 53519037 : ENT. ROUGEGOUTTE CHEVREMONT - FC SOCHAUX MONTBELIARD
- 53519040 : CLAYETTOIS S REUNIS - ENT. ISF FDFC

Suite à l'accord des deux clubs, la commission accepte de reporter le match de championnat U18 R1 F au mercredi 15 avril 2026, à 14h00 :

- 53519020 : FC VESOUL - AJ AUXERRE

La commission décide de reporter le match de championnat R2 F groupe A au vendredi 01 mai 2026, à 15h00 :

- 53517396 : NEVERS FC - GRAND BESANCON

4- FUTSAL

SENIORS

4.1 – R2 FUTSAL

Match n° 55403694 : BESANCON SPORTING FUTSAL – MORTEAU MONTLEBON FC, le 13 mars 2026, à 21h15

La Commission prend connaissance de la demande de Morteau, mais ne peut y donner une suite favorable en raison de son caractère tardif et de la gestion des attributions de gymnases par la ville de Besançon.

4.2 – COUPE BFC FUTSAL

Match n° 55293920 : BESANCON SPORTING FUTSAL – MORTEAU MONTLEBON FC, le 06 mars 2026, à 21h15

La Commission prend connaissance de la demande de Morteau, mais ne peut y donner une suite favorable en raison de son caractère tardif et de la gestion des attributions de gymnases par la ville de Besançon.

4.3 – R1F FUTSAL

Suite à la phase d'engagement pour le championnat R1 F Futsal, dix équipes se sont engagées :

- BESANCON ACADEMIE FUTSAL 1
- BESANCON ACADEMIE FUTSAL 2
- BESANCON SPORTING FUTSAL 1
- F5 DIJON METROPOLE 1
- F5 DIJON METROPOLE 2
- FC DIJON CLENAY 1
- LA ROMAINE 1
- ST VIT 1
- VESOUL FC 1
- F.C. DE MONTFAUCON-MORRE-GENNES 1

Les équipes engagées seront prochainement contactées afin d'être informées du calendrier à venir.

4.4 – COUPE NATIONALE FUTSAL FEMININE

La commission félicite et souhaite une bonne rencontre au club qualifié pour le premier tour fédéral de la Coupe National Futsal Féminine : **US SAINT VIT**.

Match programmé le samedi 07 mars 2026, à 15h00, à Marseille, contre le club du GRAND SAINT BARTHELEMY.

Calendrier de la phase Nationale FFF 2025-2026 :

- 1/8ème de finale : samedi 7 mars 2026
- ¼ de finale : samedi 4 avril 2026
- ½ finale : samedi 9 mai 2026
- Finale : samedi 20 juin 2026

JEUNES

4.5 – CHAMPIONNAT FUTSAL U18 ET U15

Absence de feuille de match :

Championnat U15 : Poule B, J5 :

- 55421308 : BESANCON ACADEMIE FUTSAL – LA JOUX NOZEROY, du 11 février 2026

Championnat U18 : Poule B, J5 :

- 55421633 : PONTARLIER CA – BESANCON SPORTING FUTSAL 2, sans date
- 55421693 : LA JOUX NOZEROY - BESANCON SPORTING FUTSAL 1, sans date

Championnat U18 : Poule D, J5 :

- 55421747 : US JOIGNY – AVALLON FCO, du 12 février 2026

La Commission décide d'accorder un **dernier délai aux clubs concernés**, jusqu'au **vendredi 6 mars 2026 à 16h**, pour transmettre la feuille de match complétée ou proposer une nouvelle date pour les rencontres non disputées.

Il est précisé que ces rencontres devront **impérativement être jouées avant le vendredi 13 mars 2026**.

4.6 – COUPE NATIONALE FUTSAL U18

La commission félicite et souhaite une bonne rencontre au club qualifié pour le premier tour fédéral de la Coupe National Futsal U18 : **SPORTING BESANCON FUTSAL**.

Match programmé le samedi 14 mars 2026, à 16h00, au gymnase des Montboucons à Besançon, contre le club de VOYONS PLUS LOIN.

Calendrier De la Phase Nationale FFF 2025-2026 :

- 1/8ème de finale : 14/03/2026
- ¼ de finale : 04/04/2026
- ½ finale : 25/04/2026
- Finale : 16/05/2026

Transmission tardive :

MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB : amende de 20 euros (Coupe BFC Futsal n° 55293923)

RC BRESSE SUD : amende de 20 Euros (R3 idverde n° 53438915)

RACING BESANCON : amende de 20 euros (Coupe Féminine BFC n° 55383688)

Le Président Commission Régionale Sportive

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Corroyer', is written over a faint, circular official stamp.

Thierry CORROYER

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football